

**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**VENDREDI 27 FEVRIER 2015**  
**COMPTE RENDU**

**PRÉSENTS : M. PONCET - MME VEILLAS - M. MEIER - MME BARLERIN - M. CHALOT - M.COMPAGNAT - ROYER - MMES MELON - VIETTI - M. OSSEDAT - MMES VERNIN - OSSEDAT - MM.DAUSSY - BRISSAY-CHATRE - MME GONARD**

**1/ PROJET D'ACQUISITION DE MATERIEL :  
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES ENVELOPPES CANTONALES**

Le maire dresse la liste des acquisitions à présenter aux enveloppes cantonales .Il s'agit notamment de matériel pour les services techniques (taille haie, chargeur démarreur, visseuse-devisseuse) d'une tondeuse autoportée pour le camping et d'un complément de tables, chaises, ustensiles de cuisine pour la salle ERA.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à demander la subvention

**2/ VENTE TERRAIN COMMUNE / CONCEPT CHARPENTE (OUDIN - CHANUT)**

Cette transaction n'entrant pas dans le cadre d'une activité économique (ex: lotissement) mais simplement dans le cadre de la gestion du patrimoine communal la vente ne devrait pas être soumise à TVA. En effet, il ne s'agit pas, pour la commune, d'une opération spéculative mais simplement de répondre à une demande de l'entreprise faisant part d'un besoin de terrain dans le cadre de son activité. A l'unanimité le conseil municipal prend une délibération précisant ces points. Cette délibération accompagnera l'acte de vente.

**4/ DIVERS TARIFS COMMUNAUX : PISCINE - CAMPING - MARCHE**

Le conseil municipal a voté les tarifs ci-dessous pour la saison 2015 :

Piscine :

Tarifs 2015			
Saint Just	2014	2015	Non Saint Just
Adulte	4	4.5	5
Carte Mensuelle enfant	32	36	42
Carte Mensuelle adulte	40	45	52
Carnet 10 Tickets enfant	16	20	25
Carnet 10 Tickets adulte	33	35	40
Enfant – 6ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Enfant de 6 à 17 ans	2	2.5 (3)	3.5
Ecoles, ALSH, Associations	1.5	2	2.5
Accompagnateurs visiteurs (sans sac) sur pelouse	2	3	3

Camping :

Tarifs 2015		
Dates & Périodes	MOYENNE SAISON 01/05 – 02/07	HAUTE SAISON 03/07-31/08

Pour 2 Personnes *	12	16
1 Personne sup	4	6
1 enfant de – 6 ans	3	4
Enfant – 3 ans	Gratuit	Gratuit
Electricité	3.5	3.5
Camping-car * (2 personnes) vidange (mise en eau)	18	24
Animal tenu en laisse (obligatoire)	2	2
Garage mort	5	5
Taxe de séjour	0.2	0.2
Taxe de séjour – 13 ans	Gratuit	Gratuit
Lessive	3	3
Mini-golf	2.5	2.5
*Accès piscine, mini-golf GRATUIT		

	BUNGALOW TOILE MINI DEUX NUITÉES (un week-end ou semaine)	BUNGALOW TOILE SEMAINE (max sept nuitées)
01/05 -04/07	100	140
05/07 – 31/08	250	380
La nuitée supplémentaire : 50€ *Du 05/07 au 31/08, la priorité sera donnée aux réservations à la semaine		

### Marché :

Les tarifs des emplacements du marché ont été revus. Il s'agissait de les actualiser pour notamment prendre en compte les tarifs pratiqués sur les marchés ayant des caractéristiques similaires. Ces nouveaux tarifs seront applicables au 1er septembre 2015. (Les forains installés place du Chêne auront, à cette date, regagné la place de Rochetaillée).

- 0.75 €/m linéaire pour tous les bancs, camion d'outillage ou autre marchandises, camion alimentaire (rôtisserie, fromager, pizzas, etc...)
- 2.35 € pour chaque utilisation de la borne électrique.

## 5/ URBANISME

Le maire fait un point sur les demandes d'urbanisme en cours et précise notamment qu'une demande est parvenue pour un certificat d'urbanisme relatif à la parcelle longeant la RD conduisant à JURE au lieu dit Le Fragne (demande pour réaliser 6 lots : lotissement). Le Maire précise avoir donné un avis favorable et communiqué pour instruction à la DDT. A suivre ...

## 6/ LOGEMENT SUR EX PERCEPTION - PLACE DE LA MAIRIE

Le maire informe le conseil municipal que l'appartement communal, au dessus de la perception, va se libérer et sera donc à nouveau libre à la location. Le conseil valide la date du 01 avril demandée par les actuels locataires pour mettre un terme à la location.

## 7/ ORGANISATION ELECTIONS DEPARTMENTALES

Le conseil municipal établit le planning des 22 et 29 mars 2015 pour la tenue du bureau de vote des élections départementales.

## 8/ ORGUE EGLISE

Le maire informe le conseil municipal du refus de la DRAC de subventionner l'entretien de l'orgue de l'église. Le CG devrait participer. La commune quant à elle participera à hauteur de 3000.00 €. Le Député Yves NICOLIN a été relancé par courrier du Maire car il avait lui aussi été sollicité par l'association ARMEL et la Mairie.

## 9/ AMENAGEMENT DES PLACES

Le Maire indique :

Les travaux débutent par des interventions au droit des 2 places. En effet, le syndicat des eaux de la Bombarde va remplacer sous la voirie une importante canalisation d'eau potable et le SIEL va préparer le passage de la fibre optique. Début avril suivront les travaux d'aménagement des 2 espaces publics qui devraient se terminer mi mai.

Le conseil général réalisera, dans la foulée et toujours au droit des places, les travaux d'enrobé sur chaussée. Il convient de préciser qu'en fin d'année, le Syndicat des eaux de la Bombarde a prévu de ré intervenir afin de continuer le remplacement de la canalisation d'eau rue de France ( jonction entre les 2 places ) Le conseil général lui aussi ré interviendra pour les enrobés sur chaussée.

Ainsi, outre l'aménagement des 2 espaces publics, c'est la chaussée et le réseau d'eau qui seront refaits du quartier du château au carrefour de la place du chêne.

## 10/ MAISON DE RETRAITE - EHPAD

Le déménagement a eu lieu mi janvier et l'établissement est jugé très fonctionnel et adapté aux besoins notamment des personnes dépendantes. C'est une très bonne chose.

Le Maire précise que la « prise en main » d'une telle structure engendre une inévitable période d'adaptation. Le conseil d'administration est d'ailleurs bien conscient, qu'au niveau du fonctionnement, l'EHPAD doit s'améliorer pour rendre un meilleur service aux résidents et aux familles. De nombreuses réunions ont lieu pour faire l'inventaire de ce qui fonctionnent bien et surtout de ce qu'il convient de corriger.

Le conseil d'administration est au centre d'un travail partenarial avec l'équipe de direction, le personnel, les familles mais aussi et surtout avec les tutelles que sont l'ARS et le conseil général. La coexistence de tous ces acteurs rend parfois les choses complexes

## 11/ STAGES DE PREPARATION FOOTBALL

Le maire présente la plaquette de promotion du projet qui sera diffusée par Loire Tourisme.

## 12/ SITE INTERNET

Le nouveau site de la commune sera bientôt terminé et disponible à la même adresse (pour l'instant il est consultable mais pas totalement renseigné).

## 13 : BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le maire informe le conseil municipal que l'Association des Maires de France a fait une simulation pour la commune. La baisse des dotations de l'Etat représente une perte de 62 733.00 € rien que sur la période 2013 / 2017.

## 14/ FIBRE OPTIQUE / TRES HAUT DEBIT

Des travaux rue d'Urfé seront à réaliser cette année pour la mise en place de la fibre optique. La commune sera attentive car les élus ne souhaitent pas que se multiplient les tranchées sur cette rue dont la surface est traitée de manière qualitative.

## **15/ CEREMONIE DU 08 MAI 1945**

Bernard MEIER fait part au conseil municipal du déroulement de la journée de commémoration du 8 mai en présence de la MARINE NATIONALE.

## **16/ CAMPING MUNICIPAL**

Suite aux annonces pour le recrutement de saisonniers Emmanuelle BARLERIN indique avoir reçu ce jour un couple intéressé pour tenir snack et camping. Ce sont des gens expérimentés dans la restauration et jugés très sérieux. Ils pourraient prendre leur fonction dès le 1er mai 2015 pour 4 mois.

## **17/ PERSONNEL COMMUNAL**

Emmanuelle BARLERIN chargée du personnel indique qu'un agent de l'unité technique est autorisé à prendre le statut d'auto entrepreneur. Il est précisé que l'activité ne devra avoir aucune conséquence sur le travail communal et ses contraintes (astreintes, horaires...).

## **18/ PARIS -NICE**

Cette course cycliste traversera SAINT JUST EN CHEVALET le 12 mars 2015 entre 11 h 30 et 12 h 30. C'est Daniel CHALOT qui a en charge le bon déroulement de cette traversée (relation gendarmerie, sécurisation, information...).

La séance est levée à 22 h 45